



*Le + syndical*

Economie, Finances, Action et  
comptes publics

Fédération CGC  
des Finances  
Immeuble TURGOT  
Télédoc 909 - pièce 153R  
**86/92 allée de Bercy**  
**75 572 PARIS Cedex 12**  
**Tél. : 01 53 18 01 76 – Fax. : 01 53 18 01 84**

**Mél. : [federation-cgc@syndicats.finances.gouv.fr](mailto:federation-cgc@syndicats.finances.gouv.fr)**  
**Site : <http://www.cgc-finances.info/>**

**Compte rendu de l'audioconférence du mercredi 22 avril à 10h15 entre  
le SG et les Fédérations ministérielles**

**Présents :**

---

Françoise DUPONT, Daniel HUON

---

La SG indique que l'ordre du jour de cette audioconférence a pour objet notamment le plan de reprise d'activité et la préparation de l'audioconférence ministérielle de vendredi prochain 24 avril.

La parole est très rapidement donnée aux OS et voici donc les principales réponses apportées par la SG.

Mme BARBAT-LAYANI rappelle en premier lieu que l'ensemble des services travaille actuellement sur le déconfinement et que ce travail se fait en concertation avec M. Jean Castex (haut-fonctionnaire) chargé d'encadrer la politique de déconfinement.

Certains aspects relèvent des MEF alors que d'autres relèvent du niveau interministériel (ex les transports). La question du télétravail fera l'objet d'un GT en début mai. La SG indique que nous aurons également des aspects positifs à tirer de cette période particulière.

Elle répond aux demandes des OS et indique qu'un échange devrait être organisé avec Bruno LEMAIRE et Agnès PANNIER-RUNACHER pour le volet qui les concerne.

La reprise de l'activité devrait se faire progressivement et respecter deux objectifs :

- 1) La protection des agents,
- 2) La nécessité d'assurer la continuité de nos missions.

Passer d'un plan de confinement à un plan de continuité des activités suppose de poursuivre les activités récurrentes (ex paie des personnels) et de remettre progressivement en activité les chantiers engagés et qui ont été abandonnés. Cette reprise devra également tenir compte des modalités de remise en fonctionnement des moyens de transport dans des conditions qui permettent de respecter des gestes barrières.

Les agents seront également incités à utiliser leur véhicule personnel et la question du stationnement sera traitée (Voir pour Bercy POPB).

A la question de la gestion des masques, la SG indique que 4,25 millions de masques ont été commandés et que 2 millions sont réservés pour l'éducation nationale et la justice (pénitentiaire). La logistique de distribution a commencé dans le cadre d'une doctrine interministérielle et conformément aux instructions des autorités de santé. Au sein des MEF sont prioritaires les agents qui font des contrôles en présentiel (douaniers) et les agents d'accueil et évidemment les médecins de prévention.

Les bureaux devront être aménagés (plexiglas) si distance de sécurité impossible de même une signalétique de circulation devra être mise en place, les escaliers pourront être préférés aux ascenseurs, etc. Concernant plus particulièrement les open space des séparations seront mises en place et éventuellement des délestages peuvent être envisagés vers des salles de réunions.

Les conditions de mise en place de la restauration est également un point important pour la reprise de l'activité et les conditions de sécurité devront être assurées. Mise en place de plateaux repas, limiter la capacité des restaurants, élargir les plages d'accès.

Il convient d'évaluer les risques dans le cadre des DUERP ; mais sous quelle forme.

Un nettoyage approfondi des locaux devrait être mis en place avant la reprise d'activité et bien entendu maintenu après la reprise.

Au sujet de la rémunération des agents des associations (ALPAF, etc), la SG indique qu'elle attend de voir les modalités de traitement au sein d'autres Ministères.

Concernant, les modalités de mise en œuvre de l'ordonnance relative aux congés, la SG renvoie vers les Ministres. Le choix relève de chaque chef de service.

Une organisation syndicale demande si une prise de température sera effectuée lors de l'arrivée dans les locaux. La SG indique que cela paraît actuellement peu envisageable car il y a une pénurie de thermomètre.

L'UNSA-CGC indique que l'ignorance doit conduire à la prudence. A la question des fédérations UNSA-CGC concernant les modalités d'information des agents pour la reprise du travail. Qui contactera les agents et comment ? Comment éviter un retour massif ? La SG n'apporte pas de réponse précise mais indique que les OS seront là également pour informer les personnels !

A la question de la gestion des congés pendant la période estivale, la SG indique qu'il faudra faire repartir « la machinerie administrative » et que cela nécessite une montée en puissance. Les colonies de vacances ne seront sans doute pas assurées pendant l'été (pas de colos à l'étranger et réflexion sur la capacité d'accueil des centres) ! On comprend donc que le dépôt des congés d'été ne sera pas une opération aisée.

A la question du don des congés posée par l'UNSA-CGC, la SG indique qu'elle n'est pas au fait de l'ensemble des possibilités ouvertes, cependant elle indique que ces dons sont possibles à l'endroit de parent d'enfant malade.

Après le 11 mai le dialogue social se poursuivra mais pas en présentiel assure la SG.

Une question concerne la mise en œuvre de tests sérologiques qui visent à vérifier si une immunité est acquise après une maladie. Le médecin de prévention indique que l'ensemble de ces tests ne sont pas forcément fiables et que nous n'en sommes pas à la généralisation de ceux-ci. Deux questions restent pendantes, on ne sait pas si l'immunité acquise est pérenne d'une part, les tests ne pourront concerner l'ensemble de la population d'autre part.

Fin de l'audioconférence à 12 heures suite vendredi lors de l'audioconférence ministérielle.